LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON

# CUA le mag

mars - avril - mai 2019 **# 2**

## GRAND FORMAT
## Budget 2019

Communauté Urbaine d'Alençon

www.cu-alencon.fr

CUA le mag
# 2
mars - avril - mai 2019

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| ACTUALITÉS | 4 - 7 |
| GRAND FORMAT | 8 -11 |
| TERRITOIRE DURABLE | 12 - 13 |
| ÉCONOMIE | 14 - 15 |
| TERRITOIRE EN ACTION | 16 - 18 |
| GÉNÉRATIONS | 19 |
| AU QUOTIDIEN | 20 - 21 |
| INTERVIEW | 22 |
| INITIATIVES | 23 |
| PRÈS DE CHEZ VOUS | 24 |
| CULTURE | 25 - 26 |
| TOURISME | 27 |
| SORTIES | 28 - 29 |
| EN PRATIQUE | 30 |
| INSTANTANÉ | 31 |


5

D.R.

26

12

17

*En couverture : Centre aquatique Alencéa*

**Suivez toute l'actualité de la Communauté Urbaine en vous connectant et en vous inscrivant à la newsletter**

# ÉDITO

**Ahamada DIBO**
Président de la Communauté Urbaine

*La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) exerce de nombreuses compétences en prise directe avec le quotidien des habitants : déchets, eau, assainissement, restauration scolaire, accueil des tout-petits, transports urbains, développement économique, enseignement supérieur, culture… Elle agit, élus et administration réunis, pour organiser l'aménagement équilibré du territoire, préserver la richesse du cadre de vie, conforter le tissu économique et défendre une véritable qualité de service public.*
*Le budget 2019 de la CUA, voté en décembre 2018 à l'unanimité, s'inscrit dans des dynamiques telles que la proximité, l'accessibilité et l'attractivité. Sa présentation illustrée fait ici l'objet d'un dossier dédié.*

*Ce 2e numéro de "CUA le mag" vous détaille par ailleurs un ensemble d'opérations de travaux en cours ou à venir, et notamment : la modernisation des déchetteries, la création de trois Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) et d'un boulodrome couvert, l'extension du centre aquatique Alencéa, l'aménagement d'un nouveau Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) et la requalification de l'entrée d'agglomération Alençon Ouest.*
*Enfin, au fil des rubriques vous constaterez que l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire de la CUA est particulièrement dense et attrayante. Expositions, concerts, courses pédestres, Marchés des Producteurs de Pays et visites touristiques s'inscrivent dans un calendrier de sorties et de rendez-vous adapté à un large public.*
*Les services de la collectivité, les communes membres ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs œuvrent chaque jour au bénéfice du rayonnement de la Communauté Urbaine d'Alençon.*

*Bonne lecture à toutes et à tous.*

CUA Communauté Urbaine d'Alençon

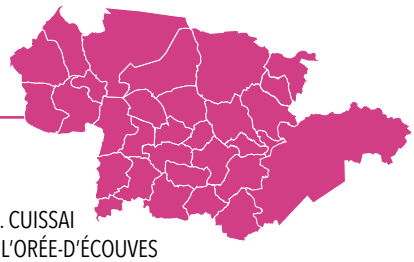

**Communes de la CUA**
ALENÇON . ARÇONNAY. CERISÉ . CHAMPFLEUR . CHENAY . CIRAL . COLOMBIERS . CONDÉ-SUR-SARTHE . CUISSAI
DAMIGNY . ÉCOUVES . LA FERRIÈRE-BOCHARD . GANDELAIN . HESLOUP . LA LACELLE . LARRÉ . LONRAI . L'ORÉE-D'ÉCOUVES
MÉNIL-ERREUX . MIEUXCÉ . PACÉ . LA ROCHE-MABILE . SAINT-CÉNERI-LE-GÉREI . SAINT-DENIS-SUR-SARTHON
SAINT-ELLIER-LES-BOIS . SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS . SAINT-NICOLAS-DES-BOIS . SAINT-PATERNE-LE CHEVAIN . SEMALLÉ .
VALFRAMBERT . VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

## CHANTIERS COMMUNS

Jusqu'au 31 mars, la Normandie vit au rythme du Mois de l'Architecture contemporaine. Plusieurs événements sont programmés à Alençon. Le samedi 9 mars, des visites du chantier des cours du Château des Ducs et, le samedi 30 mars, deux parcours thématiques sur les projets urbains menés à Alençon seront proposés (inscriptions au 02 33 32 41 99).
Un atelier animé par l'illustrateur Vincent Godeau aura lieu à la médiathèque Aveline le mercredi 27 mars, à 14 h (inscriptions au 02 33 82 46 00). Cet atelier est réservé aux enfants (à partir de 6 ans) qui dessineront des éléments d'architecture sur les facettes de cubes en carton, qu'ils assembleront pour inventer des constructions.

©Vincent Godeau

**INFO+**
**Programme complet sur www.chantierscommuns.fr**

## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Événement culturel incontournable du printemps, la Nuit européenne des musées se déroulera le samedi 18 mai. Comme chaque année, le musée des Beaux-arts et de la Dentelle ouvrira gratuitement ses portes de 18 h à minuit, permettant aux visiteurs de découvrir les collections dans une autre ambiance.
Plusieurs animations rythmeront la soirée. Le musée présentera également les travaux réalisés par les élèves de l'école de Courteille (Alençon) dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturel "La classe, l'œuvre !". De la maternelle au CM2, les écoliers ont travaillé en lien avec le musée sur le thème du portrait. Leurs peintures, dessins et autres photos seront exposés dans les différents espaces du musée durant toute la soirée.

**ACCESSIBILITÉ**
Dans le cadre de ces deux grands rendez-vous, le musée proposera des visites guidées pour tous et plus particulièrement pour les personnes sourdes et malentendantes, grâce à la présence d'une interprète en Langue des Signes Française : le samedi 6 avril à 15 h et le samedi 18 mai à 18 h 30. Sur inscription au 02 33 32 40 07.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART
Du 1 au 7 avril 2019

## JOURNÉES DES MÉTIERS D'ART

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, qui auront pour thème national "Signatures territoriales", le musée des Beaux-arts et de la Dentelle de la CUA proposera plusieurs événements du mardi 2 au dimanche 7 avril. Des démonstrations des dentellières du Mobilier national seront organisées les après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 (tarif habituel du musée). Le samedi 6 avril, une visite guidée consacrée à la dentelle sera proposée à 15 h (tarif : 5, 60 €).
Le dimanche 7 avril, le musée ouvrira gratuitement ses portes de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; des visites guidées autour de la dentelle au Point d'Alençon y seront proposées à 14 h 30 et 16 h.

**INFO+**
**Programme détaillé sur http://museedentelle.cu-alencon.fr - Tél. 02 33 32 40 07**

## XC D'ÉCOUVES

Unique course VTT dans l'Orne, et seule épreuve de montagne en Normandie, le XC d'Écouves se déroulera le dimanche 21 avril à Saint-Nicolas-des-Bois. Près de 200 coureurs, dont les meilleurs spécialistes de l'Ouest, prendront à 13 h 30 le départ de cette épreuve de 45 km particulièrement spectaculaire. Chaque année, le Top 10 est composé de pilotes de niveau national.

L'épreuve sera précédée, à 10 h, du Trail du Verdier. Environ 250 amateurs de course à pied participeront à cette épreuve de 14 km, à la fois ludique et physique. Une randonnée de 6 km sera également proposée sur une portion du circuit, permettant aux marcheurs de découvrir des parties peu connues de la forêt d'Écouves.

D.R.

**Renseignements et inscriptions sur www.xcdecouves.oute.org**

## 19E TRAIL D'ÉCOUVES

D.R.

Les samedi 1er et dimanche 2 juin, près de 2 000 participants sont attendus au Trail d'Écouves et du Pays d'Alençon. Les traditionnelles épreuves de 61, 35, 16 et 8 km seront au programme le dimanche, tout comme les randonnées pédestres, les marches nordiques, la course nature la "Décou'Verte" et le Kids trail. Une randonnée pédestre de 6 km sera également proposée pour la première fois. Au programme le samedi : une randonnée pédestre et une marche nordique de 8 km chacune, ainsi que la "Natur'Elles", une course ou marche sans classement de 6 km à allure libre réservée aux féminines, une épreuve pour laquelle les engagements seront intégralement reversés à l'association Handi'chiens.

**Renseignements et inscriptions sur www.traildecouves.com**

## ALENÇON-MÉDAVY 46E ÉDITION

La course à pied se déroulera le dimanche 24 mars prochain avec un départ à 13 h depuis Anova.

**Information sur www.alencon-medavy.fr**

À noter, en partenariat avec le comité d'organisation, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe organise une conférence-débat, mardi 19 mars à 20 h 30 salle Baudelaire (Alençon), sur le thème : "Prévenir, soulager, c'est le pied", avec la participation de l'Institut de formation régional en santé (Ifres) d'Alençon et des professionnels de santé.

**Entrée libre**

# ORNE CONNECT, LE SALON DE VOS SERVICES EN LIGNE

La plupart des démarches administratives se font désormais sur Internet. Pour vous accompagner dans cette évolution, les services publics et les principaux acteurs du département vont organiser pour la première fois dans l'Orne, un salon dédié aux démarches en ligne. La CAF, la Carsat, l'Assurance Maladie, la Communauté Urbaine et la Ville d'Alençon, le Conseil départemental, la Fepem, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, Orne Habitat, Pôle Emploi et l'Urssaf seront présents pour vous guider dans vos démarches en ligne.

Entièrement gratuit, ce salon s'adresse à tous les publics : particuliers, professionnels de santé et du secteur social, employeurs, étudiants, etc. En plus d'un accompagnement individualisé sur le stand des participants, vous pourrez tester toutes les applications sur une borne géante : Ameli, le DMP, Caf.fr et monenfant.fr, l'Orne dans ma poche, le Système d'Information Géographique, le CESU et Pajemploi, Net-Particulier, le Réseau Particulier Emploi, Mon compte locataire Orne Habitat, etc. Sans oublier les services proposés sur les sites internet des partenaires du salon : La Poste, Ouest-France et Actu.fr.

Des animations virtuelles, ludiques et festives, seront proposées tout au long de la journée. De nombreux lots, en rapport avec le numérique, seront à gagner.

À noter que l'association Reso'ap organisera un service de transport pour permettre aux personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion de se rendre au salon.

**INFO+**

orneconnect
LE SALON DE VOS SERVICES EN LIGNE

**Vendredi 22 mars, de 9 h à 20 h, au parc des expositions Anova, à Alençon - Entrée libre**
**Renseignements au 02 43 39 44 49**

# LE PROJET DE TERRITOIRE SE FINALISE

Pour construire l'avenir de notre territoire, penser son aménagement et renforcer son attractivité économique, résidentielle et touristique, la Communauté Urbaine a fait le choix de se doter d'un Projet de territoire. Élaborée avec les habitants et les acteurs locaux (partenaires institutionnels, représentants du monde associatif et économique...), cette feuille de route est avant tout l'expression de leurs attentes et besoins. Le Projet de territoire définit des orientations partagées et présente un plan d'actions concret au bénéfice du territoire, résolument solidaire et durable. Les réflexions et suggestions recueillies au cours de la concertation ont permis d'affirmer un socle commun de valeurs (Accessibilité - Cohésion - Créativité - Écologie) et de moteurs (Équité - Solidarité) qui guident l'action collective au service de l'intérêt général.

**INFO+**

**Le Projet de territoire sera adopté lors du Conseil communautaire du 28 mars et disponible auprès des établissements communautaires et téléchargeable sur le site www.cu-alencon.fr**

# LE FAR-WEST S'INVITE AU FESTIVAL LIK'ORNE

Co-organisée par le Conseil départemental et l'association Festival Lik'Orne, la 4e édition de cet événement désormais incontournable se déroulera le samedi 25 mai dans l'enceinte de l'Hôtel du Département, à Alençon. Véritable vitrine des talents et des savoir-faire locaux, le festival aura pour thème "La ruée vers l'Orne". Dans une ambiance très western, des animations décalées feront le bonheur des petits et des grands.

**INFO+**
**Samedi 25 mai, de 10 h à minuit à l'Hôtel du Département, 27 boulevard de Strasbourg, à Alençon - Entrée libre**
**Programme complet sur www.festivalikorne.fr**

# RÉUNIONS DE CONCERTATION

Dans le cadre du projet de requalification de l'entrée Ouest d'Alençon, la CUA invite les habitants et les commerçants à venir échanger. Ce sera la 5e et dernière entrée de l'agglomération aménagée.
Si vous ne pouvez pas participer mais souhaitez poser des questions ou être informés, vous pouvez contacter le Département Patrimoine public : patrimoinepublic@ville-alencon.fr ou au 02 33 32 40 54.

**INFO+**
**Mardi 12 mars, réunions :**
**à 10 h pour les habitants, rdv à l'arrêt de bus Condé-sur-Sarthe-La Boissière**
**à 14 h pour les commerçants, rdv à la mairie de Condé-sur-Sarthe**

# C'EST VOTÉ !

Retrouvez en téléchargement sur le site www.cu-alencon.fr (sous-rubrique "Les documents du Conseil communautaire") les délibérations votées. Une application multicritères (date, thème, rapporteur, mot-clé, etc.) guidera votre recherche.

Les prochaines séances du Conseil communautaire se dérouleront les jeudis 28 mars et 27 juin 2019* à la Halle aux toiles à Alençon.

**dates sous réserve de modification*

# À LA LOUPE

D.R.

**ÉQUIPEMENT SPORTIF : LA CRÉATION D'UN BOULODROME COUVERT**
Lors de la séance du 13 décembre dernier, les élus du Conseil communautaire ont voté les crédits relatifs à la réalisation d'un boulodrome couvert. Ce nouvel équipement sportif communautaire sera construit à Alençon, qui est la seule commune à avoir souhaité accueillir l'équipement en apportant un fonds de concours et la mise à disposition d'un terrain situé près du nouveau parvis du stade Jacques-Fould. Il pourra être utilisé par les 13 associations de pétanque domiciliées sur le territoire, lesquelles représentent au total 685 licenciés. Consultées au printemps dernier, les associations se sont prononcées en faveur du projet. Le principe d'une utilisation partagée a remporté un large consensus et les besoins d'un équipement couvert ont été approuvés, en particulier pour la saison d'hiver. Le boulodrome couvert, d'une superficie d'environ 1 400 m², comportera 32 pistes de niveau départemental ou 16 pistes de niveau régional. Des pistes seront également aménagées à l'extérieur. Les travaux sont envisagés au cours du second semestre 2019.

# LES GRANDS AXES DU BUDGET 2019

## UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

D'un montant global de 74 638 779 €, le budget 2019 s'équilibre à 55 806 779 € en fonctionnement et 18 832 000 € en investissement. Approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire le 13 décembre dernier, ce budget s'articule autour de trois grandes orientations :

- le maintien des taux d'imposition
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- la poursuite des investissements pour garantir aux habitants la qualité d'équipements et de services dont ils ont besoin au quotidien.

Cette année encore, la maîtrise des dépenses de fonctionnement va permettre de dégager une importante capacité d'autofinancement et donc d'investir davantage. Au total, la collectivité va consacrer 17 307 000 € aux dépenses d'équipement, soit 5 224 479 € de plus que l'an dernier. L'autofinancement, qui reste stable à 4 540 271 €, permettra de financer plus de 24 % de ces investissements.

La bonne santé financière de la CUA se traduit par un encours de dette par habitant relativement faible : 347 € par habitant, contre une moyenne nationale de 879 € pour les intercommunalités de la même strate.

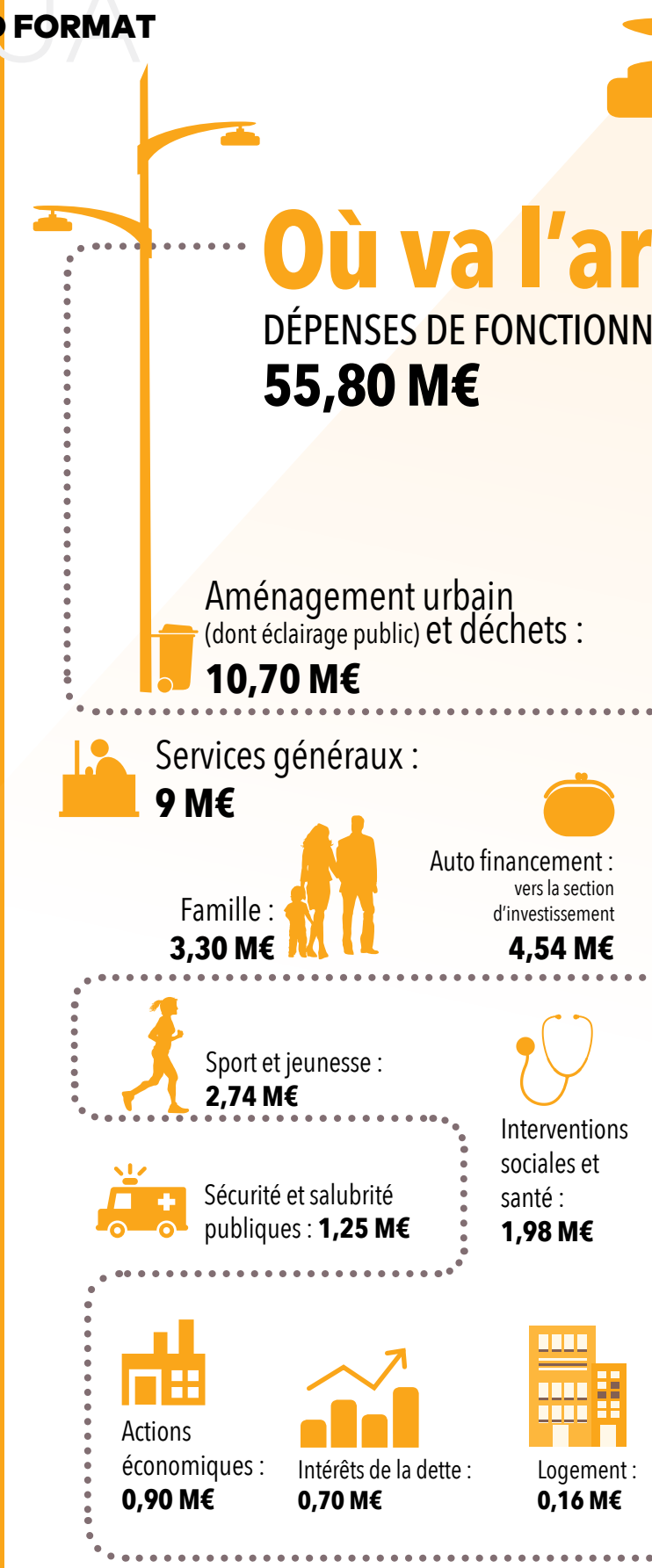

gent ?

EMENT :

Reversement de fiscalité
(principalement aux communes) :
**10,60 M€**

Culture :
**5,17 M€**

Enseignement
et formation :
**4,76 M€**

# D'où vient l'argent ?

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

**55,80 M€**

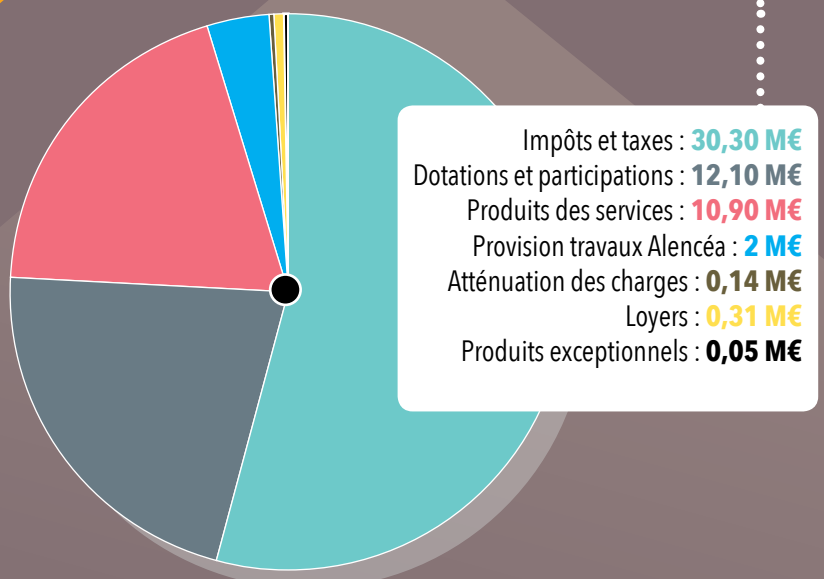


## PAROLE DE L'ÉLU

**Pascal DEVIENNE,**
**Vice-président de la CUA en charge des Finances**

Le budget 2019 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire, pour la première fois depuis 10 ans. Les importants efforts de gestion entrepris ces dernières années permettent de dégager une marge de manœuvre significative en termes d'investissement. Les dépenses d'équipement augmenteront de plus de 5 M€, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services apportés aux habitants. L'extension du centre aquatique Alencéa et la construction des trois Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) feront partie des grands projets. De plus, certaines dépenses d'équipement permettront à terme de faire des économies de fonctionnement, comme notamment le programme de remise à niveau des déchetteries et le renouvellement en cours de l'éclairage public.

# LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ce budget se caractérise par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les dépenses globales s'élèvent cette année à **55 806 779 €**, soit un montant identique par rapport à l'an dernier.

Les charges à caractère général s'élèvent à 11 910 458 €, en très faible augmentation (+ 0,93 %). Ces charges concernent la fourniture et l'entretien du matériel pour la gestion des déchets (4 683 500 €), les fluides (1 629 630 €), la gestion et la maintenance de l'éclairage public (208 000 €), les participations versées aux accueils de loisirs (143 500 €) et les acquisitions de livres, disques et autres DVD pour le réseau des médiathèques (107 500 €).
Les charges de personnel sont identiques à l'an dernier : 23 720 000 €.
Les autres charges de gestion courante incluent notamment les subventions de fonctionnement aux associations (1 600 036 €), la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (1 207 000 €), le fonctionnement du centre aquatique Alencéa, la piscine Rousseau et la patinoire (619 000 €), les repas scolaires (285 000 €), ainsi que des subventions d'équilibre d'un montant total de 163 000 € pour les quatre communes qui assurent la gestion des restaurants scolaires pour le compte de la CUA.
Concernant les charges financières, l'encours de dette s'élève à 20,43 M€, soit une baisse de 1,19 M€ par rapport à l'exercice 2018. L'annuité de la dette s'élèvera cette année à 1,9 M€. Le niveau d'autofinancement net reste élevé (4 540 271 €) et permettra de financer plus de 24 % des équipements.
Les recettes de fonctionnement sont stables, passant de 55 807 095 € en 2018 à 55 806 779 € en 2019.
Le produit fiscal est estimé à 30 318 764 €, avec un maintien des taux d'imposition. Le produit des services (entrées du musée, redevances du service de portage de repas à domicile, crèches et garderies, etc.) s'élèvera à 10 915 600 €.
Les dotations et participations s'élèveront au total à 12 100 099 €. Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est évalué à 7 300 000 €, soit un montant identique à 2018. Le montant du Fonds de Péréquation (FPIC) est estimé à 1 153 000 €. Comme en 2018, la Ville d'Alençon versera une participation de 500 000 € au fonctionnement de la CUA.

# LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations (fonctionnement et investissement) s'élèveront cette année à **1 619 331 €**, soit une augmentation de **149 309 €** par rapport à 2018.

- Centres sociaux : **697 548 €**
- Culture (équipements culturels) : **628 201 €**
- Tourisme : **120 000 €**
- Social : **70 622 €**
- Enfance et jeunesse : **60 000 €**
- Personnel : **32 141 €**
- Petite enfance : **7 000 €**
- Finances : **3 819 €**

# DES INVESTISSEMENTS EN FORTE HAUSSE

Déjà en forte progression sur le budget précédent, la part consacrée aux investissements s'accroît pour atteindre **17 307 000 €** cette année, soit une hausse de **5 224 479 €** par rapport à l'an dernier.
Les principales dépenses d'équipement seront les suivantes :

### PSLA

Une enveloppe de 5 563 000 € sera consacrée à la construction des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA), qui faciliteront le maintien à un accès aux soins de proximité sur le territoire (voir page 18).

### ALENCÉA

Un budget de 3 700 000 € sera dédié aux travaux d'extension du centre aquatique Alencéa, avec la construction d'un bassin supplémentaire de 25 mètres (voir page 16).

### DÉCHETS MÉNAGERS

Une enveloppe de 2 868 000 € sera allouée à la modernisation de la déchetterie Alençon Nord, à l'aménagement d'une nouvelle déchetterie à Arçonnay et à l'acquisition de conteneurs et autres bacs.

### ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION

Un budget de 1 000 000 € sera consacré à l'aménagement de l'entrée d'agglomération de Condé-sur-Sarthe.

### BOULODROME COUVERT

Un montant de 940 000 € sera alloué à la construction d'un boulodrome couvert, qui pourra être utilisé par les 13 associations de pétanque du territoire (voir page 7).

### SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

La collectivité versera des subventions d'équipement au Service Départemental d'Incendie et de Secours (50 000 €), ainsi qu'au Conseil départemental (70 000 € pour l'aménagement d'un parking sur le site universitaire). 300 000 € seront également alloués aux aides à l'immobilier d'entreprise, 50 000 € au fonds de soutien aux projets touristiques, 11 747 € aux équipements culturels et 7 538 € aux centres sociaux.
Le financement de ce programme d'équipement sera assuré par les ressources propres de la collectivité (autofinancement net de 4 540 271 € et FCTVA * de 1 550 000 €), les subventions des partenaires (5 391 729 €) et l'emprunt (7 000 000 €).

* Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

# BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes de la CUA (Transports urbains, Eau, Assainissement, Service public d'assainissement non collectif, Zones d'activités) ont également été votés lors du Conseil communautaire du 13 décembre. Ces budgets feront l'objet d'une présentation détaillée dans les prochains numéros de "CUA le mag".

## À LA LOUPE

### LE MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition, qui n'augmentent pas, s'établissent comme suit (hormis dans les six communes de l'ex-CdC de la Vallée du Sarthon) :

Taxe d'habitation : 15,23 %
Foncier bâti : 11,62 %
Foncier non bâti : 25,43 %
Cotisation Foncière des Entreprises : 20,33 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,12 %. C'est l'un des taux les plus bas dans l'Orne.

# COLLECTE DES DÉCHETS : LE DÉPLOIEMENT DE L'APPORT VOLONTAIRE

Au cours de l'année 2019, quatre nouvelles communes passeront à la collecte des déchets en apport volontaire : Champfleur, Hesloup, La Ferrière-Bochard et Mieuxcé.

*« Le déploiement de l'apport volontaire permet de maintenir nos coûts de collecte »* explique **Mikaël Buffetaut**, responsable du service Déchets ménagers de la CUA. *« La maîtrise des dépenses permettra d'investir dans des équipements structurants. La modernisation de la déchetterie Alençon Nord, la reconstruction d'une déchetterie à Arconnay et la construction d'une nouvelle déchetterie à l'ouest du territoire apporteront un meilleur service aux habitants. »*

Dans toutes les communes qui sont collectées en apport volontaire, la CUA aménage un ou plusieurs espaces "propreté". Ces plateformes sont constituées de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et de conteneurs aériens pour le tri sélectif (emballages, papier et verre). Elles sont implantées, en concertation avec les mairies, dans des zones de passage très accessibles pour les usagers. *« Les espaces "propreté" facilitent la gestion des déchets, car on dépose dans un lieu unique ses ordures ménagères et ses déchets recyclables. À noter, il faut obligatoirement utiliser des sacs d'ordures ménagères d'une capacité maximum de 50 litres, afin de ne pas bloquer le système de tambour des conteneurs. »*

**INFO +**

**Rappelons que les espaces "propreté" sont des lieux de collecte et non des lieux de dépôt permanent des déchets. Un règlement a été établi s'agissant de l'usage de ces espaces.**

# DES SACS TRANSLUCIDES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans les communes dont les déchets sont collectés en porte-à-porte, une étude a montré que les ordures ménagères contiennent encore 21 % de déchets recyclables. Afin d'inciter davantage au tri sélectif et diminuer le tonnage d'ordures ménagères, la CUA a décidé de supprimer les sacs noirs habituellement achetés par les habitants pour les remplacer par des sacs translucides fournis gratuitement par la collectivité. *« L'expérimentation menée l'an dernier à Damigny a été concluante »* souligne **Mikaël Buffetaut**, responsable du service Déchets ménagers de la CUA. *« En seulement quelques mois, le tonnage des ordures ménagères a diminué de 16 %. »*

Forte de ce succès, la CUA a décidé d'étendre le dispositif à l'ensemble des communes qui sont collectées en porte-à-porte : Alençon, Arçonnay, Cerisé, Condé-sur-Sarthe, Saint-Germain-du-Corbéis, Saint-Paterne-Le Chevain et Valframbert. La distribution des sacs translucides est assurée en porte-à-porte par les agents de la Régie des quartiers Alençonnaise jusqu'à la fin juin.

*« Il s'agit de sacs translucides et non transparents »* précise Mikaël Buffetaut. *« Cela veut dire qu'on ne voit pas à travers, mais on distingue la forme des contenants qui ne devraient pas s'y trouver. »*

## À LA LOUPE

### 1 ER MAI - MODIFICATIONS DES JOURS DE COLLECTE

En raison du 1er mai, jour férié, le jour de ramassage sera décalé d'une journée dans les communes de la CUA collectées en porte-à-porte, du jeudi 2 au samedi 4 mai.

Informations sur www.cu-alencon.fr

# QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS TRIÉS ?

**Seuls les déchets triés peuvent être recyclés !**

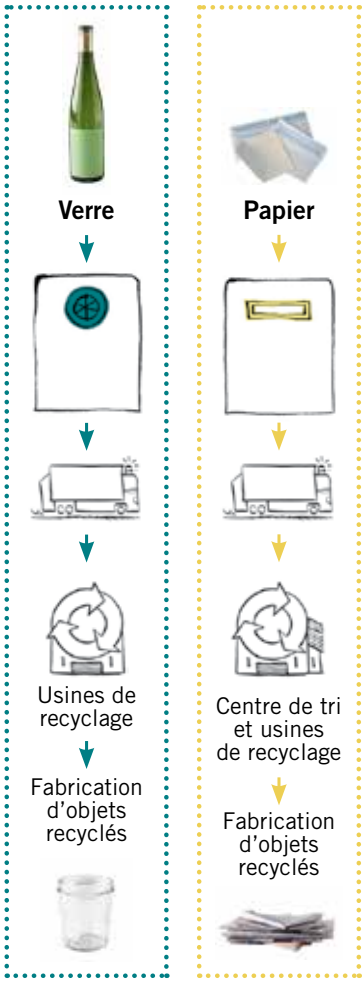


**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**
**APPELEZ LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS AU NUMÉRO VERT**
**0 800 50 89 81**
(APPEL GRATUIT)

Pour les autres déchets (encombrants, déchets dangereux, déchets verts…), plus d'informations sur : www.cu-alencon.fr

# LE PARC D'ACTIVITÉS DE VALFRAMBERT EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Au début des années 2000, en prévision de l'arrivée de l'autoroute A 28, la CUA a décidé de créer un nouveau parc d'activités sur la commune de Valframbert. Afin de maitriser la démarche, la collectivité a choisi d'assurer elle-même la maîtrise d'ouvrage, la maitrise d'œuvre, ainsi que la commercialisation des terrains. Une première tranche de 22 hectares a été mise en service en 2011. Le site a été étendu de 6 hectares en 2017.

Dédié aux entreprises industrielles et de services, ce parc-vitrine a connu un fort développement ces derniers mois. Sur les 19 hectares commercialisables, 6,7 hectares sont vendus ou en cours de cession, soit 36 % de la surface totale. Le concessionnaire Renault (BodemerAuto), le concessionnaire BMW et l'entreprise DESK Normandie-Maine (vente et maintenance de systèmes d'impression et GED) seront prochainement rejoints par plusieurs entreprises. NewMatec (ingénierie des fluides) va quitter son atelier de l'avenue Mantelet pour s'installer et se développer sur une parcelle de 5 000 m². Spécialiste des véhicules industriels, SAREVI a le projet d'acquisition d'un terrain de 5 350 m² pour y construire des bureaux, en complément de son garage situé également à Valframbert. Enfin, le groupe luxembourgeois de plasturgie United Caps a pour projet de construire un site de production sur un terrain de 25 000 m². L'entreprise a annoncé un investissement de 12 M€ et le recrutement de 15 salariés sous deux ans. L'ouverture est prévue au début de l'année prochaine.

*« Situé à un carrefour routier stratégique sur l'axe Rouen-Le Mans et Paris-Rennes, le parc d'activités de Valframbert offre des atouts indéniables en termes d'accessibilité »* souligne **Lydie Javelle**, responsable de la Mission Développement Économique de la CUA. *« Entièrement viabilisé et raccordé à la fibre optique, le site intègre également des exigences environnementales, architecturales et paysagères.»*

À retrouver sur www.cu-alencon.fr

## LE CHIFFRE

## 22

**C'est le nombre total de zones d'activités implantées sur le territoire communautaire. La CUA dispose également de 5 pépinières d'entreprises et de 2 zones commerciales.**

# RENDEZ-VOUS ÉCO #2

Pour la deuxième année consécutive, Ahamada Dibo, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon, a convié les chefs d'entreprise et les acteurs économiques du territoire à participer aux "Rendez-vous ÉCO". L'événement a réuni 200 personnes, le 17 janvier dernier, au Satellite du parc des expositions Anova. *« Cette soirée permet aux chefs d'entreprise de se rencontrer »* a rappelé le Président de la CUA dans son discours. *« C'est aussi l'occasion de mettre en lumière des acteurs économiques du territoire, de valoriser les filières d'excellence et les pépites locales. »*

Animée par le journaliste Philippe Legueltel, la soirée a débuté par un état des lieux de l'économie locale, avec une présentation des projets d'implantation, de développement et de recrutement des entreprises. Trois dirigeants ont ensuite présenté leur activité. Julien Prévost-Merlin, directeur artistique, a évoqué le projet de parc d'immersion RustiK, qui ouvrira ses portes sur le site des anciennes carrières de Chailloué. Ce projet touristique de premier plan va rayonner jusque dans la CUA, puisque le siège social et une base logistique seront implantés sur la commune d'Écouves. Gabriel Bonnaud, dirigeant de NewMatec, a présenté sa société d'ingénierie des fluides, qui va prochainement se développer dans le parc d'activités de Valframbert (voir ci-contre). Secrétaire générale de TECHSAP Ouest, Anne Zerkovitz a expliqué le rôle de ce cluster qui fait partie des acteurs-clés de la Silver économie en Normandie. La seconde partie de la soirée a été consacrée aux interventions : Sophie Gaugain, 1ère Vice-présidente de la Région Normandie en charge du développement économique, Ahamada Dibo, Président de la CUA, Christine Roimier, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Orne et Joaquim Pueyo, Député de l'Orne, ont pris successivement la parole. Tous ont valorisé les talents économiques du territoire et les beaux projets en cours.

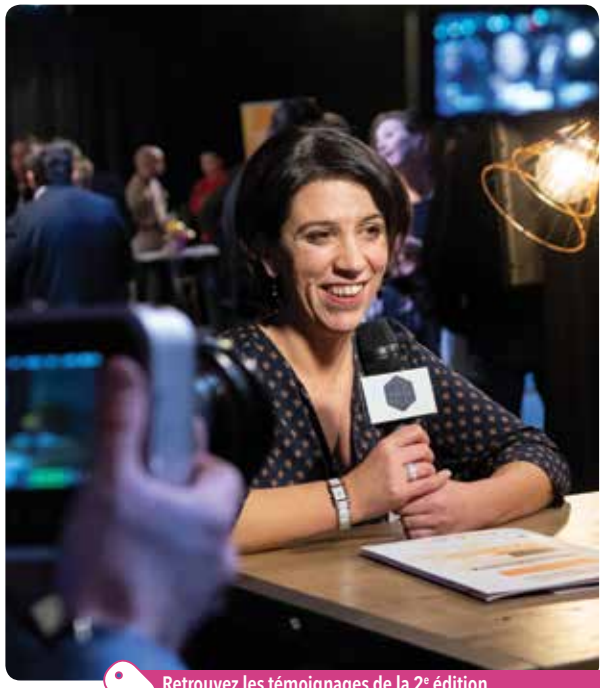

Retrouvez les témoignages de la 2e édition des "Rendez-vous Éco" en vidéo sur www.cu-alencon.fr

# INITIATIVE ORNE : ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

La CUA est adhérente de l'association Initiative Orne. Membre du mouvement national Initiative France, cette plateforme départementale accompagne et apporte un soutien financier aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Tous les domaines d'activités sont éligibles : commerces, services, industries, exploitations agricoles (circuits-courts ou nouvelles filières), professions libérales.

En 2018, 20 projets ont été soutenus sur le territoire communautaire par Initiative Orne et la CUA partenaire. Au total, 128 000 € de prêts d'honneur ont été accordés.

**INFO+**
**www.initiative-orne.com**
**Tél. 02 61 72 01 00**

# UN BASSIN SUPPLÉMENTAIRE POUR ALENCÉA

La CUA s'apprête à lancer un projet d'envergure : l'extension du centre aquatique Alencéa. Un bâtiment sera construit pour abriter un nouveau bassin sportif de 25 mètres destiné à remplacer la piscine Pierre Rousseau, laquelle accueille actuellement les scolaires et les associations uniquement. *« Doté de 6 lignes d'eau, ce nouveau bassin couvert sera réservé en priorité aux utilisateurs actuels de la piscine Rousseau »* précise **Stéphane Parrain**, directeur du département de l'Éducation et des Proximités de la CUA. *« Mais à certaines périodes de l'année, dont les vacances scolaires, l'équipement sera ouvert à tout le monde. Cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil du centre aquatique. »*

Conçu par le cabinet Octant Architecture, le nouveau bâtiment d'une superficie de 1 230 m² sera construit dans le prolongement du site existant, en lieu et place de l'actuel parking. Une nouvelle zone de stationnement, équipée d'une centaine de places, sera aménagée de l'autre côté de la rue de Villeneuve. Outre le bassin sportif, qui sera équipé de gradins, le bâtiment abritera des locaux annexes : vestiaires, douches, zone technique, etc. La collectivité a fait le choix d'un bâtiment durable. *« Des panneaux solaires et une pompe à chaleur dotée d'un système de géothermie permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie. »*

Les travaux, qui pourraient démarrer avant l'été, vont durer un an. La mise en service est prévue au cours du deuxième trimestre 2020. Le montant total de l'opération s'élève à 5,5 M€ HT. Par ailleurs, la collectivité étudie la possibilité de réaliser des aménagements, tels que la création d'un pentagliss, la rénovation du toboggan ou encore la réfection de la zone bien-être.

**À NOTER**
Pendant toute la durée des travaux, le piscine Alencéa restera ouverte aux horaires habituels.

## PAROLE DE L'ÉLU

**Denis LAUNAY,**
**Vice-président de la CUA en charge des Équipements sportifs communautaires**

Construite il y a 50 ans, la piscine Rousseau est vétuste et ne répond plus aux normes en vigueur. Le Conseil communautaire a donc décidé de construire un nouveau bassin à Alencéa en prévision de la fermeture de la piscine Rousseau. Le choix a été fait d'étendre le centre aquatique Alencéa. Regrouper l'offre aquatique sur un même site facilitera le travail du délégataire, qui gère Alencéa, la piscine Rousseau, ainsi que la patinoire. Cela va aussi apporter une meilleure visibilité pour les utilisateurs, qui pourront pratiquer sur un même lieu, toutes les activités aquatiques qui leur sont proposées sur le territoire.

# PROTECTION ET RESTAURATION DES COURS D'EAU

Depuis le 1er janvier 2018, la CUA est compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette nouvelle compétence permet à la CUA d'intervenir sur la restauration des milieux aquatiques, tout en cherchant à maîtriser le risque d'inondations. *« Sur le volet "prévention des inondations" la collectivité sera chargée d'entretenir et mettre aux normes les ouvrages hydrauliques présents sur le territoire »* détaille **Jérémie Oller,** chargé de mission GEMAPI au sein de la CUA. *« Une étude sera également menée pour évaluer l'impact de ces ouvrages sur les crues. »*

Concernant la restauration des cours d'eau, la CUA a d'ores et déjà engagé l'élaboration d'un programme d'actions qui permettra de répondre aux objectifs réglementaires de la Directive Cadre sur l'Eau (Europe). Ce programme, qui fera l'objet d'une enquête publique, sera déployé sur la période 2020-2025. *« L'objectif est de rétablir le bon état écologique des cours d'eau en intervenant sur les berges, la végétation, les lits majeurs, les lits mineurs, etc. Sur les 11 masses d'eau* que comporte le territoire, quatre sont classées en très mauvais état, deux en état médiocre, trois en état moyen et deux en bon état. Deux types de critères sont pris en compte par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour établir ce classement : l'état biologique (présence de poissons, d'invertébrés, de micro-algues, etc.) et l'état physico-chimique (oxygène, température, nutriments, etc.). »*

Pour mettre en œuvre son programme d'actions, la CUA bénéficiera de financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Départements de l'Orne et de la Sarthe, des Régions Normandie et Pays de la Loire. L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et des associations de protection de l'environnement seront associées à la démarche. *« Pour plus d'efficacité, le territoire a été découpé en trois comités de bassin »* ajoute Jérémie Oller. *« Cette organisation permet d'avoir des échanges simplifiés avec les élus, les associations et les usagers ainsi qu'une gestion plus proche du terrain. Depuis l'an dernier, chacun a fait remonter des informations qui ont servi à compléter le programme d'actions. »*

## LE CHIFFRE

**580**

**C'est le nombre de kilomètres de cours d'eau que comporte le territoire de la CUA, lesquels sont répartis en 11 masses d'eau*.**

* masse d'eau : découpage des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) destiné à être une unité d'évaluation.

# CONSTRUCTION DE TROIS PÔLES DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AMBULATOIRES

© Atelier JSa

Pour faciliter le maintien à un accès aux soins de proximité, la CUA va aménager trois Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA). Le projet, qui résulte d'une mobilisation des professionnels de santé du territoire, a reçu l'aval de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie, ouvrant droit à des aides financières.
Les PSLA sont des équipements innovants qui permettent de regrouper dans un même lieu des médecins généralistes, spécialistes et autres professionnels de santé (infirmiers, kinés, dentistes, orthophonistes, etc.). Cela permet une pratique plus collective et coordonnée. Cette formule très attractive est particulièrement plébiscitée par les jeunes professionnels. Un PSLA sera implanté à Saint-Germain-du-Corbéis et les deux autres à Alençon (centre-ville et quartier de Perseigne).

**PSLA de Saint-Germain-du-Corbéis**. Un bâtiment neuf, d'une superficie de 800 m², sera construit sur le site de l'ex-Bricomarché, route de Fresnay. Les travaux, qui vont bientôt démarrer, vont se poursuivre pendant un an. La livraison est prévue à la fin du premier trimestre 2020.

**PSLA du centre-ville, à Alençon.** D'une superficie de 1 000 m², l'établissement sera aménagé à La Providence, dans l'ancien hôtel particulier du Général Bonet qui sera réhabilité et agrandi. Les travaux devraient démarrer avant l'été. La livraison est prévue au troisième trimestre 2020.

**PSLA de Perseigne, à Alençon.** Accessible depuis la rue Victor Hugo et l'avenue du Général Leclerc, un bâtiment neuf sera construit à proximité de l'immeuble l'Atrium. La livraison est prévue à la fin du premier trimestre 2020.

Le coût global des trois opérations s'élève à près de 5 200 000 €, subventionné à hauteur de 3 700 000 € par l'Europe, l'État, la Région et le Département. Le financement sera complété par un emprunt dont les annuités seront couvertes par les loyers versés par les professionnels de santé. Un fonds de concours sera également versé par les deux communes concernées par l'implantation des PSLA.

# PLU COMMUNAUTAIRE : LA CONCERTATION

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire va se poursuivre avec une phase de concertation qui débutera dans les prochaines semaines. Outre la diffusion de La Lettre du PLU, des expositions et des réunions publiques seront organisées pour présenter le projet de PLU aux habitants. Arrêté par le Conseil communautaire avant l'été, le document sera soumis à enquête publique au cours de l'automne, après consultation des différents partenaires (services de l'État, chambres consulaires, Conseils régionaux, Conseils départementaux, etc.).

À retrouver sur www.cu-alencon.fr

# NOUVEAU RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

En complément des différents modes de garde proposés aux familles, la CUA assure la gestion de deux Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), l'un à Villeneuve-en-Perseigne l'autre en cours de transfert de Saint-Germain-du-Corbéis vers Alençon. *« Le RAM a pour mission d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil de la petite enfance et sur les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) »* détaille **Stéphane Parrain**, directeur du Département de l'Éducation et des Proximités de la CUA. *« La structure accompagne également les assistant(e)s maternel(le)s et les candidat(e)s à l'agrément dans l'exercice de leur profession : statut, informations juridiques, etc. Enfin, le RAM organise des animations et des ateliers pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s. »*

L'été dernier, le RAM de Saint-Germain-du-Corbéis a quitté ses locaux vétustes pour s'installer provisoirement sur deux sites : la Maison des Initiatives Citoyennes de Courteille, à Alençon (partie administrative) et la halte-garderie des "P'tits Bouts", à Saint-Germain-du-Corbéis (animations et ateliers). Cette situation provisoire prendra fin l'an prochain avec l'aménagement d'un nouveau RAM. Une partie de l'ancienne école Jacques Prévert à Alençon, sera réhabilitée pour accueillir la structure. *« L'objectif est d'offrir des locaux adaptés aux pratiques. Il s'agit d'accueillir dans de bonnes conditions à la fois les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants. »*

Les locaux réhabilités abriteront trois espaces distincts répartis sur une superficie de 495 m² : un espace d'accueil et d'administration, un espace pour les activités, et une partie dortoir et office. L'entrée principale sera située rue Augustin Fresnel. Un 2e accès par la cour permettra aux professionnels accompagnés d'enfants de se rendre au RAM en toute sécurité. Les travaux devraient démarrer en octobre prochain. La livraison est prévue avant l'été 2020 (montant de l'opération : 700 000 € HT).

# 1ÈRE ÉDITION DU FESTIVAL "L'OASIS"

D.R.

Le Collectif des Étudiants d'Alençon (CEA), en partenariat avec la Maison de l'Étudiant et le web média "in sitU TV", organise un festival, sur deux jours, les 13 et 14 mars 2019.

Ce projet a pour but de fédérer les 2 200 étudiants présents sur le bassin d'Alençon autour d'un événement festif et ludique. Ce festival se déroulera en deux temps : la soirée-concert le 13 mars au bar le Fiebre Latina, en préambule du temps fort le 14 mars, à la Halle aux toiles. C'est là que seront réunis plusieurs groupes de musique, locaux et nationaux. Un plateau TV permettra aux étudiants d'interviewer les artistes. Cet événement sera diffusé en direct sur les réseaux sociaux. Simultanément aux concerts, un espace ludique sera installé réunissant jeux de plateau, jeux vidéos, fléchettes,... En installant un décor tropical dans la Halle aux toiles, ce festival se veut un moment chaleureux, en fin d'hiver alençonnais, et festif avant le départ en stages d'un grand nombre d'étudiants.

# NOUVEAU GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'alimentation durable, la CUA avait édité en 2015 un guide des producteurs locaux baptisé "Croquez local !". Ce document, qui avait obtenu un vif succès, vient d'être réactualisé. La nouvelle édition recense 54 producteurs implantés dans la zone de chalandise d'Alençon (soit un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de la ville centre) et qui assurent de la vente directe sur le territoire de la CUA.

*« Nous avons maintenu la forme d'une carte dépliable pour que les habitants la conservent et puissent se rendre facilement chez les producteurs. »* explique **Élodie Jacq**, chargée de mission Alimentation durable et Biodiversité au sein de la CUA.

Les producteurs sont répertoriés en neuf catégories : miels, légumes, produits laitiers, céréales, produits cidricoles, brasserie (une nouveauté), fruits, viandes et œufs. On trouve à chaque fois leurs coordonnées, leurs labels, leurs horaires de vente à la ferme, ainsi que la liste des lieux où l'on peut acheter leurs produits dans la CUA (marchés, commerces, grandes surfaces, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)…).

Le guide "Croquez local 2019 !" est disponible à l'Office de tourisme de la CUA, dans les mairies des communes de la CUA, auprès des producteurs, etc.

**À retrouver sur www.cu-alencon.fr**

# MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS 2019

La CUA et la Ville d'Alençon organisent une 6e saison des Marchés des Producteurs de Pays. Ces marchés sont réglementés par une charte garantissant que chaque stand est tenu par un producteur (ou un artisan) local qui commercialise uniquement sa production.

Cette année, les marchés se dérouleront les vendredis 15 mars, 10 mai, 28 juin, 20 septembre et 22 novembre à la Halle au blé à Alençon. L'horaire restera identique (de 16 h à 20 h) pour continuer à toucher un public familial. Une vingtaine de producteurs seront présents à chaque séance et proposeront des produits très variés : viande et charcuterie, fruits et légumes, cidre, miel, artisanat d'art, etc. Des animations seront organisées en parallèle de la vente des produits.

# À VOS COTÉS POUR VOS TRAVAUX

TECH
TRAVAUX ÉNERGIE CONSEIL HABITAT

Le dispositif TECH est composé d'un réseau d'experts qui accompagne gratuitement les habitants de la CUA dans leurs projets de travaux d'amélioration de l'habitat. Un conseiller vous accompagne dans vos démarches : analyse des besoins, des devis, informations sur les aides financières, accompagnement sur les questions juridiques et fiscales, conseil sur les travaux prioritaires,…

**INFO+**

**Rendez-vous auprès d'un conseiller au * 02 61 67 18 85 ou par mail : eie61@inhari.fr , du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h**

## DÉMARCHAGE À DOMICILE

Des sociétés ou commerciaux démarchent des habitants de l'Orne sur des travaux d'isolation ou d'aménagement de combles. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le conseiller TECH de la Communauté Urbaine d'Alençon * et à signaler le procédé à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations **(DDCSPP).**

**Contact : ddcspp@orne.gouv.fr**
**Tél : 02 33 32 50 50**

# DU BIO DANS LES ASSIETTES DES ÉCOLIERS

L'apprentissage du goût et l'acquisition des principes d'une alimentation saine et de qualité se faisant dès le plus jeune âge, la CUA a souhaité renforcer l'utilisation des produits bio et locaux dans les menus des restaurants scolaires. Les repas sont actuellement élaborés avec 20 % de produits bio et 50 % de produits locaux (dans un rayon de 150 km) dans les menus. L'objectif des 20 % de produits bio, programmé à l'horizon 2022, est d'ores et déjà atteint. Le taux des produits locaux augmentera de façon régulière pour atteindre 70 % d'ici à 2022.

La Sodexo s'approvisionne auprès d'une quinzaine de producteurs et fournisseurs de proximité. Des partenariats ont notamment été engagés avec des associations d'insertion, telles que le Jardin de l'Espoir (Collectif d'Urgence) et la légumerie ANAIS.

## LE CHIFFRE

**3 500**

**C'est le nombre de repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires de la CUA.**

## PAROLE DE L'ÉLU

**Christine HAMARD, Conseillère communautaire déléguée à la Restauration scolaire**

La CUA n'a pas attendu la loi Alimentation pour renforcer les produits bio et locaux dans les menus scolaires. Les objectifs que nous avons lancés en 2016 sont atteints, et même dépassés, avant l'issue du contrat de six ans avec la Sodexo. Nous avons également mis en place des mesures contre le gaspillage alimentaire. Ces mesures sont concluantes, puisque les quantités jetées ont diminué de plus 40 %. Le "retour assiette" est très largement inférieur à la moyenne nationale. L'adaptation du grammage permet d'investir davantage dans les produits bio et locaux.

# PLAN MERCREDI

Les communes ayant majoritairement choisi le retour à 4 jours de la semaine scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé en juin dernier le déploiement du "Plan mercredi". Ce dispositif, qui vise à soutenir la qualité de l'offre éducative proposée dans les accueils de loisirs pour les nouvelles heures du mercredi, s'accompagne notamment d'une aide financière et d'un assouplissement réglementaire des taux d'encadrement.

La quasi-totalité des communes de la CUA étant revenue à la semaine de 4 jours, le Conseil communautaire a décidé de créer un Projet Éducatif Territorial (PEdT) communautaire pour que les accueils de loisirs puissent bénéficier du "Plan mercredi" dès cette année scolaire. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du Projet Éducatif Global (PEG) piloté par la collectivité.

Le PEdT communautaire a été élaboré en concertation avec les 12 accueils de loisirs du territoire, la CAF de l'Orne, les services de l'Éducation nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Il a pour objectifs principaux d'améliorer la prise en charge des enfants et de proposer des accueils diversifiés et complémentaires sur l'ensemble du territoire.

## FAIRE VIVRE LA RURALITÉ

# Jérôme LETARD

### Co-directeur du festival Blizz'Art

*Le festival Blizz'Art est organisé chaque année à Ciral par l'association Foksa. Comment est née l'association ?*

**Jérôme LETARD.** *L'association a été créée en 2001. À l'époque, on se réunissait souvent entre copains. Nous avons eu l'envie commune de nous structurer pour faire vivre la ruralité et apporter la culture en milieu rural. Cela a commencé par des concerts à la salle des fêtes de Ciral et dans les bars. Puis, il y a eu le festival des A (pour artisans, associations et artistes) à Saint-Denis-sur-Sarthon et Fontenai-les-Louvets. L'année 2007 a marqué le lancement du festival Blizz'Art, qui reste aujourd'hui encore notre rendez-vous phare. D'année en année, la manifestation a pris de l'ampleur. De 900 festivaliers la première année, nous sommes arrivés à près de 2 000 l'an dernier. Le festival continue d'évoluer et de se diversifier. La programmation, qui était dédiée uniquement aux musiques actuelles, inclut aujourd'hui du cinéma, des arts de rue, un marché de producteurs, etc.*

*Outre le festival Blizz'Art, que propose l'association ?*

**J.L.** Ces dernières années, nous avons organisé Foksa Fourmille, un marché de producteurs festif dans le bourg de Fontenai-les-Louvets. Nous avons également participé au festival international Alimenterre, qui sensibilise les citoyens sur les dérives du système alimentaire à travers des projections de films et des débats. Nous avons aussi organisé le premier "Off du Blizz", une soirée de concerts pour les bénévoles et les sympathisants du festival. En parallèle, nous proposons une activité de mise à disposition de toilettes sèches et de gobelets réutilisables pour les associations et les particuliers.

*L'association est très axée sur le développement durable. D'où vient cette conscience éco-citoyenne ?*

**J.L.** Nous ne sommes pas des militants. Être écolo, je ne sais pas vraiment ce que cela veut dire. Je dirais plutôt que nous avons un certain "bon sens paysan", comme disaient nos aînés. Lors de nos événements, on fait attention à ne pas produire trop de déchets, on privilégie les produits bio, on essaie de consommer local, etc. L'an dernier, nos différentes manifestations ont permis de réinjecter 13 000 euros dans l'économie locale.

*Quels sont les projets de l'association ?*

**J. L.** Les prochaines semaines seront consacrées à l'organisation du festival Blizz'Art. Pour le reste, rien n'est encore décidé. Tout dépendra des projets apportés par les uns ou les autres. On en discutera lors de notre assemblée générale prévue en mars. On ne se sent pas obligés de faire les choses. Ce qui nous motive, c'est l'envie.

**INFO+**

**Retrouvez toutes les informations sur le festival Blizz'Art page 29**

# CENTRES SOCIAUX : QUATRE NOUVEAUX CONTRATS DE PROJET

L'agrément "centre social" est délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Orne sur la base d'un contrat de projet établi pour une période de quatre ans. Les précédents contrats arrivant à échéance, les centres sociaux Édith Bonnem (Alençon), Croix-Mercier (Alençon), Paul Gauguin (Alençon) et ALCD (Saint-Denis-sur-Sarthon) ont présenté en fin d'année leurs nouveaux contrats de projet pour la période 2019-2022. Ces documents, sortes de feuilles de route qui guideront l'action des centres sociaux pour les quatre prochaines années, ont tous été validés par la CAF de l'Orne.

Les centres sociaux sont de compétence communautaire. En complémentarité avec la vocation globale et transversale reconnue et soutenue financièrement par la CAF de l'Orne, la CUA entend inscrire l'action des centres sociaux dans le cadre d'un projet de territoire et d'un maillage cohérent, le but étant de mettre au service du plus grand nombre des compétences et une offre de services complémentaires, lisibles et identifiés. À ce titre, la CUA a défini des orientations et axes de développement attendus dans les missions menées par les centres sociaux pour l'année 2019.

Ces axes de développement sont les suivants :

- la dimension communautaire
- la parentalité
- l'accès aux pratiques culturelles et sportives via l'accompagnement vers les acteurs existants
- le développement associatif local et l'accompagnement dans l'exercice de la citoyenneté
- l'insertion dans la société locale des 16-25 ans
- la réduction des inégalités numériques
- l'accès aux droits des citoyens.

En complément de la subvention de fonctionnement qu'elle attribue chaque année aux centres sociaux, la CUA participera financièrement aux activités et actions qui répondront à ces différentes orientations.

## LE CHIFFRE

**6 000**

**C'est le nombre d'usagers accueillis chaque année dans les centres sociaux de la CUA. Les établissements fédèrent près de 4 000 adhérents.**

# UN NOUVEAU PROJET SOCIAL POUR COURTEILLE

La CAF de l'Orne n'assure plus la gestion directe du centre social de Courteille (Alençon) depuis le 1er juillet 2018. En accord avec la CAF de l'Orne, et dans la continuité de la mise en œuvre de la Maison des Initiatives Citoyennes à Courteille, la CUA a donc engagé l'élaboration d'un nouveau projet social pour le centre. Au printemps dernier, un cabinet d'études a été missionné pour assurer un accompagnement à la co-construction de ce projet social et impulser une mobilisation des habitants, via la constitution d'un groupe moteur. En fin d'année, un chargé de mission a été nommé pour piloter le projet et poursuivre la dynamique partenariale.

Le contrat de projet pour la période 2020-2022 sera déposé en octobre prochain. En attendant, la CAF de l'Orne va délivrer un agrément provisoire pour l'année 2019, sur la base des premières conclusions issues du diagnostic mené en lien avec les habitants, les associations et les partenaires institutionnels.

# UNE 1ÈRE FLEUR POUR DAMIGNY

La commune de Damigny a décroché sa 1ère Fleur au concours des "Villes et Villages fleuris". Longtemps espérée, cette labellisation couronne une démarche engagée par la commune il y a près de 10 ans. *« Le mérite en revient aux agents de nos services techniques qui ont œuvré pour améliorer le cadre de vie, tout en respectant la biodiversité et les ressources naturelles »* confie le maire **Pascal Devienne**. *« Désormais, la gestion raisonnée des espaces verts fait partie des critères importants du label. Les actions d'animation et de promotion envers les scolaires sont également prises en compte, tout comme l'effacement des réseaux ou la valorisation des déchets verts. »*

La labellisation de Damigny consacre également le travail du Centre horticole de la CUA, qui fournit les plants aux communes du territoire. *« Les communes font leur choix parmi une gamme d'essences que nous leur proposons »* explique **Pierre Le Clerc**, qui encadre les agents du Centre horticole. *« En 2018, 4 500 plantes annuelles, 3 500 plantes fleuries et 1 000 plantes feuillages ont été livrées à la commune de Damigny. Au total, la commune a sélectionné 34 variétés, dont une majorité d'agastaches et de surfinias. »*

DAMIGNY

# À LA DÉCOUVERTE DU LAVOIR DE CHAMPFLEUR

Véritable pépite implantée au cœur du bourg, le lavoir de Champfleur a été construit en 1885. Il était alors réservé à l'usage exclusif de la communauté des sœurs franciscaines, qui s'étaient installées dans la commune 50 ans plus tôt.

Acquis par la commune en 1998, l'édifice a été rénové à l'identique en 2003. Cette restauration dans les règles de l'art a été couronnée du prix "Les Rubans du Patrimoine". *« Le lavoir, qui mesure 26 mètres de long, présente de nombreuses particularités qui en font, à notre connaissance, un bâtiment unique en France »* souligne **Brigitte Langlais**, secrétaire de l'association "Les Amis du lavoir de Champfleur". *« Entièrement couvert et fermé, il est bâti sur deux niveaux : le bassin de lavage au rez-de-chaussée et un séchoir à l'étage. De plus, il n'est pas situé au bord d'une rivière. Il est alimenté essentiellement par les eaux de pluie. »*

Pour faire vivre le lavoir, l'association organise chaque année des expositions gratuites au printemps et en été, à raison de deux dimanches par mois. Le programme 2019 débutera le 28 avril avec les sculptures et dessins 3D de Violaine Sausset, les pièces de décoration de Nadège Pelletier, les tableaux à l'huile de Sujittra Hervier et les bijoux de Juliette Dupeyron. Une bonne occasion d'aller (re)découvrir le lavoir de Champfleur.

CHAMPFLEUR

©Brigitte Langlais,

**INFO+**

**Renseignements sur https://sarthexpo.wixsite.com/lavoir-champfleur**
**Tél. 06 21 49 13 46**

# GRATUITÉ DANS LES MÉDIATHÈQUES DE LA CUA

Les élus communautaires ont pris la décision de rendre gratuit pour tous l'abonnement au réseau des médiathèques de la CUA. Effective depuis le 1er janvier dernier, cette mesure s'applique également à la médiathèque numérique, qui permet d'accéder de chez soi à une offre importante de contenus en ligne (films, séries, documentaires, journaux, magazines, etc.).

La décision du passage à la gratuité résulte de plusieurs constats. Tout d'abord, les recettes liées au droit d'entrée sur le réseau ne représentaient chaque année que 2 à 5 % du coût global de fonctionnement des médiathèques. D'autre part, il existait pas moins de 18 catégories d'abonnement, qu'il fallait parfois réexaminer chaque année en fonction de l'évolution de la situation des usagers. Enfin, une enquête de satisfaction menée auprès d'usagers et non usagers a confirmé que le tarif était un frein pour 8 % d'entre eux.

## PAROLE DE L'ÉLU

**Dominique ARTOIS, Vice-président de la CUA en charge des Équipements culturels communautaires et du Tourisme**

Cette mesure importante vise à atteindre un objectif primordial pour les élus : faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire. Instaurer la gratuité dans les médiathèques, c'est mettre fin à une banque d'inscription, c'est créer les conditions d'une adhésion simple à un service, c'est offrir à tous la chance d'un accès démocratique à l'information, aux loisirs et à la culture. La gratuité facilite ainsi l'accessibilité. En janvier 2019, le nombre de nouvelles inscriptions (hors renouvellement d'abonnement) a plus que doublé par rapport à janvier 2018 : 284 nouvelles inscriptions contre 127.

Cette mesure s'inscrit dans la phase de consolidation du réseau de lecture publique de la CUA, avec un fonctionnement totalement harmonisé et une offre de services équitable pour tous les usagers du territoire.

## REPÉRÉS POUR VOUS PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES

**LES RONCES**
De Cécile Coulon
(Le castor astral, 2018)

Cécile Coulon revient sur son passé et sa poésie fascine par la force des images qui l'habitent. Ici, l'homme, l'amour et la nature ont des choses à se dire. L'ignorer, c'est se mentir…

**RADIATE**
De Jeanne Added
(Naïve Records, 2018)

La talentueuse auteur-compositeur-interprète française propose un excellent 2nd album électro-pop mêlant des mélodies envoutantes, des orchestrations somptueuses et un timbre de voix puissant. À découvrir absolument !
(Artiste récompensée en février 2019 par 2 Victoires de la Musique) - voir page 28

**Retrouvez la programmation des médiathèques de la CUA sur http://mediatheques.communaute-urbaine.alencon.fr**

# LA CHORALE À L'ÉCOLE POUR TOUS

Initié par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, le "Plan chorale" est appliqué dans les établissements scolaires depuis la rentrée 2018-2019. Dans le cadre de cette opération, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la CUA a obtenu une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie pour aider au développement des chorales dans les écoles.

*« L'objectif est aussi d'accompagner les enseignants pour que, à terme, ils deviennent autonomes et animent eux-mêmes les chorales »* explique **Xavier Vanhooland**, le directeur du Conservatoire.

Les écoles publiques de Condé-sur-Sarthe, Damigny et Valframbert se sont portées volontaires pour participer au dispositif dès la première année. Un enseignant du Conservatoire intervient dans ces écoles à raison d'1 h 30 par semaine (45 mn en cycle 2 et 45 mn en cycle 3). En parallèle, des séances de conseil et d'accompagnement sont proposées aux enseignants de l'Éducation nationale. Le répertoire est défini par les professeurs du Conservatoire, en concertation avec les enseignants. *« Le premier bilan est largement positif. Les professeurs des écoles sont très impliqués et des petits spectacles ont déjà été organisés dans le cadre des fêtes de Noël »* souligne Xavier Vanhooland. *« Notre objectif est d'installer le dispositif de manière cohérente et durable sur le territoire de la CUA. »*

**LE CHIFFRE**

**362**

**C'est le nombre d'écoliers de la CUA qui bénéficient du "Plan chorale". 16 enseignants de l'Éducation nationale sont impliqués dans le dispositif.**

# LE SOUTIEN DE LA CUA AUX STRUCTURES CULTURELLES

Chaque année, la CUA accorde des aides financières aux structures culturelles d'intérêt communautaire (ci-dessous les principales subventions pour l'année 2019). Parallèlement, les élus et services de la collectivité s'attachent à nourrir des échanges réguliers avec les associations et développer des outils (ex : contrat d'objectifs et de moyens, actions de communication, etc.) autour des actions et projets menés, pour ensemble favoriser l'attractivité culturelle du territoire.

scène nationale 61 – Alençon Flers Mortagne

**Fonctionnement :** **364 090 €**

**Équipement :** **5 000 €**

Les Ateliers du Centre d'Art

**Fonctionnement** **79 864 €**

(actions de sensibilisation et d'initiation à l'art contemporain)

202 le bleu

**Fonctionnement :** **13 000 €**

(créations théâtrales et cours de théâtre)

LA LUCIOLE – SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES / ALENÇON / ORNE

**Fonctionnement :** **140 000 €**

**Équipement :** **5 404 €**

# LA SAISON TOURISTIQUE SE PRÉPARE

L'Office de tourisme se doit de préparer longtemps en amont la saison touristique à venir. Les programmes d'animations et de séjours, les brochures, plaquettes et autres guides sont attendus pour le lancement de la saison dans quelques semaines. Le tourisme culturel (la dentelle au Point d'Alençon et le musée des Beaux-arts et de la Dentelle), le tourisme spirituel (le sanctuaire d'Alençon) et le tourisme de nature (la Véloscénie, les randonnées, etc.) constitueront les principaux moteurs d'attractivité du territoire.

C'est en étant présent sur les réseaux sociaux et les salons que l'on peut promouvoir le territoire. Afin d'attirer de nouveaux visiteurs, l'équipe a ainsi participé à des salons tels que "Tourissima" à Lille, les Salons Internationaux du Tourisme de Nantes et Rennes et prochainement "Destinations Nature" (Mondial du Tourisme à Paris). Pour se rendre plus lisible sous la marque "Normandie", l'Office de tourisme partage parfois son stand avec d'autres destinations normandes.

Pour faire découvrir le territoire sous un jour nouveau, l'Office de tourisme misera de nouveau sur le tourisme participatif. Des "Greeters" participeront à l'accueil touristique en animant bénévolement des visites. Comme les années précédentes, l'Office de tourisme prévoit de se rendre à la convention nationale annuelle "France Greeters", qui se déroulera en juin à Boulogne-sur-Mer.

**INFO+**

**Office de tourisme de la CUA**
**Maison d'Ozé**
**Place de la Magdeleine, à Alençon**
**Tél. 02 33 80 66 33**

**Point Info touristique de**
**Saint-Céneri-le-Gérei**
**Rue du Dessous**
**Tél. 02 33 27 84 47**

Retrouvez toutes les informations touristiques sur le site de l'Office de tourisme : www.visitalencon.com

**Courte sélection des propositions de sorties et de loisirs sur le territoire de la CUA**

# SPECTACLE
## Bonne nuit Blanche

Après le succès de son précédent spectacle "Je parle toute seule" (Molière du spectacle d'humour), Blanche Gardin nous propose "Bonne nuit Blanche", son nouveau stand-up, création 2018. Découvrez ce spectacle au cinéma, en direct de L'Européen à Paris, pour une séance unique. Spectacle déconseillé aux moins de 17 ans selon les recommandations de l'artiste.

**Jeudi 21 mars, 19 h 30**
**Planet' ciné**
**Tarif unique 16 €**
**www.planetcine.fr/films-evenements/**

# CONCERT
## Le meilleur de la musique

À La Luciole, une programmation foisonnante devrait ravir et réunir, une fois de plus, un très large public avide de sensations nouvelles et d'émotions fortes. Parmi tous les rdv, trois concerts à retenir. Jeanne Added le **21 mars** qui triomphe avec un 2nd album d'où se dégage un délicieux parfum de liberté au cœur d'une électro-pop hypnotique. Beat Assailant le **5 avril** qui signe son grand retour avec un petit bijou musical entre rap et mélodies chantées. Et enfin laissez-vous emporter par la transe afro-disco de Vaudou Game le **24 mai** qui vous assure un concert décoiffant aux good vibes ! Une programmation éclectique aux nombreuses saveurs addictives, un pur régal !

© Julien Lebrun

**La Luciole**
**Réservations sur www.laluciole.org**

## Musique romantique pour voix de femmes et orgue

La musique romantique allemande sera à l'honneur de ce concert proposé par le Chœur de femmes du Conservatoire. Au programme de cette soirée consacrée au répertoire sacré pour voix de femmes et orgue, la magnifique "Messe" op. 187 de Josef Rheinberger, les "Trois Motets" op. 39 de Félix Mendelssohn, merveilleux triptyque composé en 1830 et le "Psaume XIII" op. 27 de Johannes Brahms, puissante et solennelle page écrite en 1859.
Orgue : Stéphane Cailliaux.
Direction : Anne-Marie Concé.

**Samedi 27 avril, 20 h 30**
**Basilique Notre-Dame d'Alençon**
**Entrée libre dans la limite des places disponibles**

## Hervé Vilard intime

Concert solidaire, piano-voix

**Les 12 et 13 avril 20 h 30**
**Auditorium d'Alençon**
**Tarif 22 €**
**Réservation Office du tourisme**
**02 33 80 66 33 ou**
**www.alenconbillet.com**

# LOISIRS
## Centre aquatique Alencéa

**22 avril :** lundi de Pâques avec des surprises et une chasse aux trésors
**Du 20 au 26 mai :** semaine fêtes des mères : entrées activités en duo mère/fille ou mère/fils (entrées offertes pour les abonné(e)s et leur maman)

À noter : le centre aquatique Alencéa sera exceptionnellement fermé du 25 au 31 mars, pour raisons techniques.

**Renseignements et horaires sur**
**www.piscine-alencon.fr**
**Tél. 02 33 26 63**

# GUINGUETTE
## Sardinade

L'association Saintscène organise une sardinade le dimanche 5 mai à partir de midi, sur le terrain situé dans le contrebas à Saint-Céneri-le-Gérei en bord de Sarthe. Elle sera agrémentée d'une guinguette animée par un orchestre. Les visiteurs pourront déguster des sardines grillées et profiter de la buvette. Ce sera l'occasion pour les participants de profiter d'un moment de détente pour danser et apprécier la douceur et la beauté de l'un des plus beaux villages de France. Les bénéfices de cette manifestation contribueront à l'organisation du festival qui aura lieu sur la commune les 6 et 7 juillet prochains.

**Dimanche 5 mai, à partir de 12 h**
**Saint-Céneri-le-Gérei**
**Entrée libre**

# FESTIVAL
## Blizz'Art : opus 12

La 12e édition du festival Blizz'Art se tiendra du jeudi 2 au samedi 4 mai, à Ciral. "Les Géants", le film de Bouli Lanners, sera projeté le jeudi soir lors de la soirée cinéma. Le vendredi soir, le festival accueillera des pointures musicales telles que Guerilla Poubelle, pilier de la scène punk, ou encore KO KO MO, dont la notoriété ne cesse de grandir. Camille Bazbaz, La Caravane Passe et Brain Damage seront les têtes d'affiche du samedi soir. Le samedi après-midi, les fans des compositions d'Ennio Morricone seront séduits par le trio mayennais Grand Hôtel, qui se produira dans l'église. Des arts de rue, des expositions, des animations pour les enfants et un marché de producteurs complèteront le programme le samedi après-midi.

**Du jeudi 2 au samedi 4 mai**
**Ciral**
**Programme complet et réservations sur www.blizzartfestival.com**

# EXPOSITION
## Superpositions

© Laurent Champoussin

La Scène nationale 61 réalise auprès du photographe Laurent Champoussin une commande d'exposition sur mesure. L'artiste s'est imprégné de la Cité des Ducs pour questionner la place des images dans la ville. Montée à partir d'affiches superposées, l'expo prendra la forme d'un parcours ludique.
En complicité avec la Ville d'Alençon et la Communauté Urbaine d'Alençon.
Commissaire d'exposition Martin Kiefer.

**Parcours libre et gratuit 24h/24 dès le 14 mars dans les rues d'Alençon**
**Vernissage le jeudi 14 mars à 18h, à la Scène nationale 61-Théâtre d'Alençon**
**Gratuit et ouvert à tous, inscriptions au 02 33 29 16 96**

# SALON
## Pour les amateurs de camping-car

Anova va accueillir pour la 1ère fois un salon de 4 jours dédié aux camping-cars. Les différents stands d'exposition proposeront une large gamme de véhicules (camping-car, fourgon et van aménagé), sélectionnés parmi les plus grandes marques françaises et européennes.
À la recherche de la dernière nouveauté ou d'une bonne occasion, c'est le moment idéal pour concrétiser vos rêves !

**Du jeudi 25 avril**
**au dimanche 28 avril**
**Ouvert de 10 h à 19 h**
**Entrée libre**
**Partie extérieure Hall 1 d'Anova**
**Entrée par la rue Martin Luther King**

**Renseignements sur www.anova-alenconexpo.com**

Agenda complet des sorties à retrouver sur www.cu-alencon.fr

# LES NUMÉROS UTILES

## Déchets ménagers
26 rue de Balzac - Alençon
**0 800 50 89 81** (appel gratuit)
servicedechetsmenagers@ville-alencon.fr

## Service Autorisations d'urbanisme
6/8 rue des Filles Notre-Dame - Alençon
**02 33 32 41 53**
AU@ville-alencon.fr

## Service Portage de repas à domicile
18 rue de Bretagne - Alençon
**02 33 32 41 70**
portagederepas@cu-alencon.fr

## Service Petite enfance
6/8 rue des Filles Notre-Dame - Alençon
**02 33 32 41 00**

## Conservatoire à Rayonnement Départemental
13 rue Charles Aveline - Alençon
**02 33 32 41 72**
conservatoire@cu-alencon.fr

## Musée des Beaux-arts et de la Dentelle
Cour carrée de la dentelle - Alençon
**02 33 32 40 07**
musee@cu-alencon.fr
http://museedentelle.cu-alencon.fr

## Éclairage public
Rue Alexandre 1er - Alençon
**0 800 46 38 79** (appel gratuit)

## Office de tourisme de la CUA
Maison d'Ozé - Place de la Magdeleine - Alençon
**02 33 80 66 33**
contact@visitalencon.com
www.visitalencon.com

## Le réseau des médiathèques
- **Médiathèque Aveline - Alençon**
  **02 33 82 46 00**
  http://mediatheques.communaute-urbaine-alencon.fr
- **Médiathèque de Courteille - Alençon**
  **02 33 29 56 55**
- **Médiathèque de Perseigne - Alençon**
  **02 33 26 69 82**
- **Médiathèque de Champfleur**
  **02 33 31 20 02**
- **Bibliothèque d'Écouves - Radon**
  **02 33 28 94 37**
- **Bibliothèque de Pacé**
  **02 33 27 24 87**
- **Médiathèque de la Vallée du Sarthon - Saint-Denis-sur-Sarthon**
  **02 33 27 03 07**
- **Bibliothèque de Saint-Germain-du-Corbéis**
  **02 33 32 94 24**
- **Bibliothèque de Valframbert**
  **02 33 81 99 21**
- **Bibliothèque de Villeneuve-en-Perseigne - La Fresnaye-sur-Chédouet**
  **02 43 34 51 94**

## Numéros d'urgence
**15 SAMU - 112 ou 18 Pompiers**

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des communes de la CUA sur **www.cu-alencon.fr**

**Communauté Urbaine d'Alençon**
Hôtel de Ville – CS 50362 61014 – Alençon cedex
**02 33 32 40 00**
**Contactez le magazine**
**02.33.80.87.23**
communication-cu@cu-alencon.fr

PEFC 10-31-1510

**Directeur de la publication :** Ahamada Dibo / **Coordination :** Soazig Joubert / **Rédactrices en chef :** Céline Courtin, Séverine Mariel-Joliveau
**Rédaction :** Alban Désile / **Photos :** service Communication, David Commenchal, 2M-productions, Jérémie Oller, Denis Martins de Almeida, Olivier Héron, Office de tourisme de la CUA, sauf mention contraire / **Conception maquette et mise en page :** Didier Birée
**Impression :** Corlet à Condé-sur-Noireau / Tirage : 30 000 exemplaires
**Dépôt légal :** mars 2019 / Impression selon les normes environnementales PEFC et FSC
Communauté Urbaine d'Alençon - Hôtel de Ville, CS 50362, 61014 Alençon cedex – ISSN 2649-2725

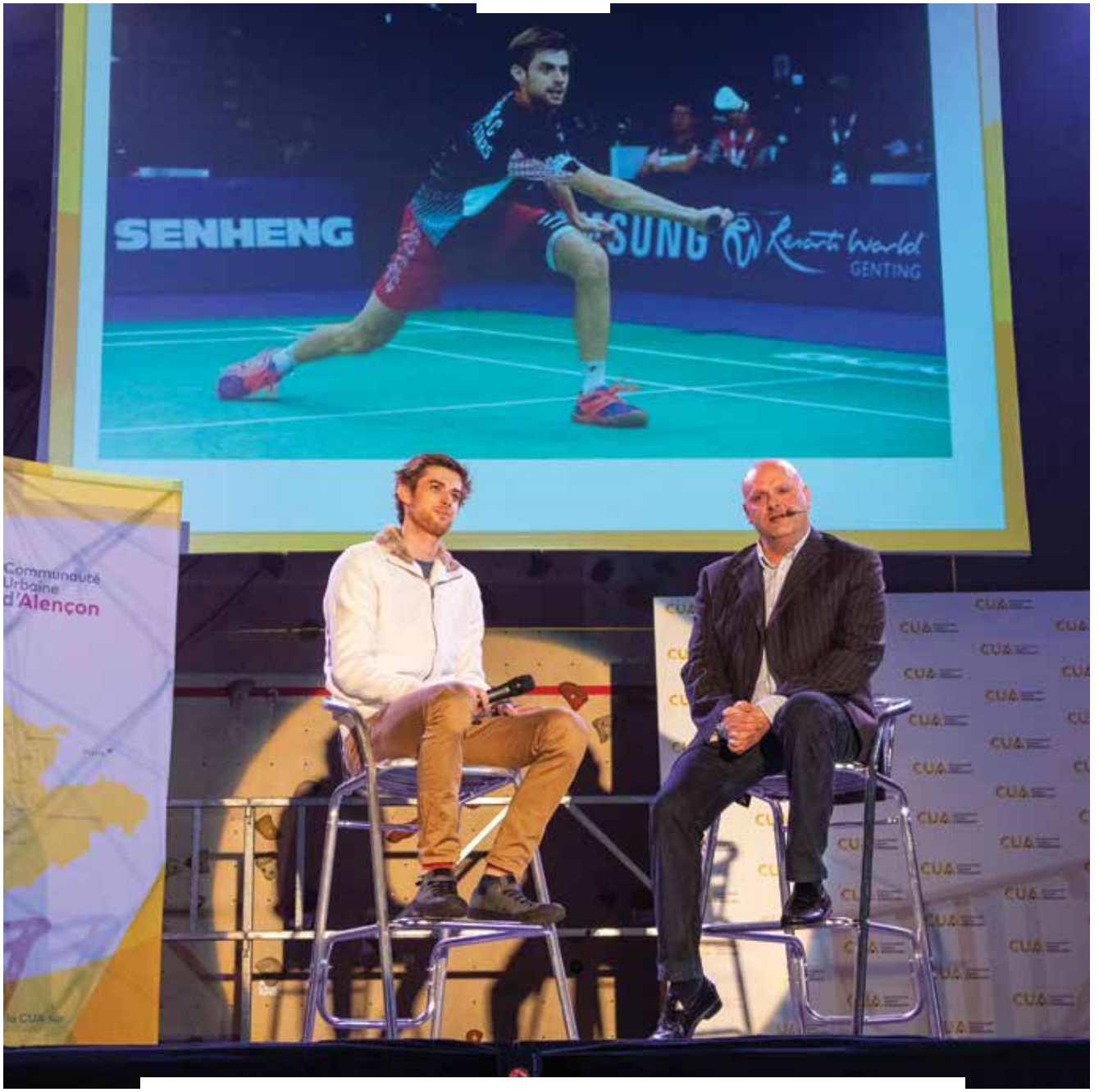


La cérémonie du Cercle Fabien CANU s'est déroulée vendredi 8 février, en présence du badiste Lucas Corvée, parrain de cette édition. Lors de cette soirée, ont été récompensés 33 associations sportives, 263 sportifs et entraineurs dont 6 sportifs de haut niveau.

mars - avril - mai 2019 #2

CUA le mag

# MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA DENTELLE

## ALENÇON

**Musée des Beaux-arts et de la Dentelle**
Cour carrée de la Dentelle - 61000 Alençon

**http://museedentelle.cu-alencon.fr**
Tél. 02 33 32 40 07

CUA Communauté Urbaine d'Alençon
www.cu-alencon.fr